

## **Interventions de F. Delcombre au conseil municipal du 23 mars 2017**

POINT 00. SYNDICAT EMERAUDE. — Je ne savais pas que l'on pouvait débattre ainsi d'un point qui n'est pas à l'ordre du jour. Mais puisque ce sujet est abordé, effectivement je pense que le calendrier qui a été fourni par le syndicat Emeraude est mal conçu : il devrait indiquer les jours où les habitants doivent sortir leurs poubelles, et non pas le jour où elles sont ramassées. Mais, en ce qui concerne l'organisation, c'est une excellente chose qu'il soit enfin procédé à la collecte des déchets végétaux, domaine où nous étions très en retard par rapport à d'autres communes, et c'est aussi très bien que les ordures ménagères ne soient plus relevées qu'une fois par semaine, c'est largement suffisant et cela incite les citoyens à faire attention à la façon dont ils gèrent leurs déchets.

POINT 6. AVENANT LOISIRS ET CULTURE. — Je n'ai jamais été très à l'aise avec l'association Loisirs et Culture et ça remonte à loin, à la suppression des AETS (activités éducatives en temps scolaire) et à la volonté de licenciement par la mairie d'intervenants qui avaient été recrutés par l'association, puis au départ d'une directrice qui était issue d'un mouvement d'éducation populaire et son remplacement par un directeur issu d'une association ayant une autre philosophie. Plus globalement, et cela vaut aussi pour l'école de musique et de danse, je ne trouve pas très satisfaisant le fonctionnement de ces grosses associations théoriquement indépendantes mais largement subventionnées par la ville, où finalement on ne sait plus trop qui décide de quoi et qui est responsable de quoi. Aussi, quand ce n'est pas clair, je préfère m'abstenir.

POINT 10. QUESTION DIVERSE. — Lors du conseil municipal du 31 mars 2016, à mon questionnement sur la restructuration du quartier des Noëls M. Marcuzzo et vous-même m'avez pleinement rassuré sur le bien-fondé de la création d'une supérette bio au 1 avenue Voltaire.

Depuis, les études que j'ai pu mener et les contacts que j'ai pu prendre m'ont confirmé dans l'idée que la démarche de la porteuse du projet « Au Bonheur de la Terre » était très intéressante tant du point de vue du développement durable que pour le bien-être des habitants du quartier des Noëls et même sans doute au-delà, ce futur magasin n'ayant pas de réelle concurrence proche.

Or, alors que les travaux ont commencé en lien avec la porteuse de projet, des bruits ont couru comme quoi vous envisagiez d'autres projets d'implantation sur ce lieu. N'ayant pas imaginé que cela soit possible mais jugeant indispensable que les personnes qui s'engagent pour Soisy soient sécurisées dans leur démarche, je vous prie de bien vouloir me préciser, lors de notre conseil municipal du 23 mars, quelles sont vos intentions à ce sujet et quelles dispositions vous comptez prendre pour lever toutes les incertitudes quant à l'avenir de ce projet.